

SYLLABUS DE COURS

Année d'étude - parcours	L2 AES
Intitulé du cours	Droit de la responsabilité civile
Numéro de l'UE	5.4
Volume horaire (en heures maquettes)	17,5 CM
Objectifs et compétences Développées	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser le vocabulaire et les règles de base du droit de la responsabilité civile - Développer l'aptitude au raisonnement juridique (appliquer les règles de la responsabilité civile à des situations simples) - Dégager la règle juridique applicable à partir d'un texte (loi, jurisprudence)
Contenu et moyens pédagogiques	<p>Contenu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le dommage et sa réparation, - la responsabilité pour faute, - la responsabilité du fait des choses, - la responsabilité du fait d'autrui (commettant, parents), - le régime spécial de la loi Badinter, - liens entre responsabilité civile et assurance. <p>Moyens pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - cours magistral - espace pédagogique numérique (supports de cours, forum, QCM d'auto-évaluation, illustrations concrètes) - séance de questions-réponses en visioconférence, pendant la période de révisions
Pré-requis	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissances juridiques (sources du droit, organisation judiciaire, droit de la preuve, notion d'obligation) - Compétences : analyse d'une décision de justice
Modalités d'évaluation	QCM (1 heure)
Références bibliographiques	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Droit des obligations</i> (L. Tranchant et V. Egéa), Mémento Dalloz - <i>Droit civil, Les obligations</i> (Y. Bufflan-Lanore et V. Larribau-Terneyre), Sirey Université - <i>Droit des obligations</i> (P. Malinvaud, M. Mekki, J-B Seube), Lexisnexis - Code civil